



17^e Tournoi de Saint-Privat-des-Prés

Questions Pour Un Champion

Samedi 27 avril 2019

Salle des fêtes de Saint-Privat-en-Périgord (24)

1. Programme :

- accueil (café et viennoiseries offerts) : à partir de 08 heures 15,
- qualifications : de 09 heures à 12 heures,
- Apéritif et Repas : 12 heures 30,
- Tournoi B et A : de 14 heures à 16 heures,
- finale tournoi B : de 16 heures à 16 heures 30,
- finale tournoi A : de 16 heures 30 à 17 heures,
- proclamation des résultats : 17 heures 30.

2. Inscriptions :

- Spectateur : gratuit,
- inscription au tournoi : 7 €
- repas (joueur et spectateur) : 17 €.

3. Accès :

La commune de Saint-Privat-en-Périgord est située sur la départementale 5, sur l'axe Bordeaux - Ribérac - Périgueux :

- ⇒ **En venant de Bordeaux, Libourne et Bergerac** : traverser La Roche-Chalais et poursuivre en direction de Ribérac sur 20 kilomètres, à Saint-Privat-en-Périgord prendre direction du centre bourg.
- ⇒ **En venant Périgueux** : Traverser Ribérac et poursuivre en direction de Saint-Aulaye sur 8 kilomètres, à Saint-Privat-en-Périgord prendre direction du centre du bourg.

La salle des fêtes est située à côté de l'église, quelques places de parkings se trouvent au pied de l'église et sur la place face à la mairie.

Les sélections se dérouleront dans deux salles distinctes, la salle des fêtes et l'ancienne poste : ces locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

4. Renseignements complémentaires :

- Pour toutes questions ou informations complémentaires, appeler au 06 07 14 43 40 ou envoyer un courriel à eric_varin@hotmail.com .
- Règlement du tournoi en annexe 1.
- Bulletin d'inscription en annexe 2.

Dans tous les cas, l'inscription du joueur ou du spectateur ne sera effective qu'à la réception du chèque comprenant les frais d'inscription sept euros et le repas dix-sept euros.

ANNEXE I

REGLEMENT DU TOURNOI DE SAINT-PRIVAT-DES-PRES

Le tournoi se déroulera sur une base de 45 à 50 joueurs. Chaque participant est assuré de jouer au moins 3 fois.

1. Jeux et décompte des points pour les jeux de qualification :

Toute réclamation posée par un concurrent doit l'être avant la question suivante. En cas de litige la décision du juge arbitre est souveraine.

Toute question dont la réponse est soufflée (entendue par le juge arbitre) sera annulée et remplacée par une question de points équivalents.

- "Neuf points gagnants" : en **dix-huit questions**,
 - questions n°1, 4, 7, 10, 13 et 16 : un point,
 - questions n° 2, 5, 8, 11, 14 et 17 : deux points,
 - questions n° 3, 6, 9, 12 15 et 18 : trois points,
- "Huit à la suite" : **douze points**,
 - questions n°1, 2, 5, et 6 : un point,
 - questions n° 3, 4, 7, et 8 : deux points,
- "Jeu décisif" (si nécessaire) en deux points gagnants.
- "Face à Face" :
 - Finale du tournoi B en 15 points,
 - Finale du tournoi A en 21 points.

2. Jeux de sélection :

Il y aura 9 ou 10 poules de 5 joueurs préalablement tirés au sort par nos soins de façon que 2 personnes d'un même club ne jouent pas ensemble. Chaque participant jouera 2 parties " neuf points gagnants " et un "Huit à la suite".

Déroulement des sélections :

- Le décompte des points de chaque partie s'effectuera comme suit :
 - le 1^{er} à atteindre 9 pts à l'issue des dix-huit questions se verra attribuer un bonus de 3 points au score obtenu.
 - le 2^e à atteindre 9 pts se verra attribuer un bonus de 1 point au score obtenu.
 - les autres joueurs marqueront leurs points obtenus.

A la fin de ces parties, un classement provisoire sera établi, les 25 meilleurs scores joueront en tournoi A, les joueurs classés de la 26^e à la 50^e place joueront en tournoi B.

3. Tournoi A et tournoi B :

Le tournoi A comprendra 5 poules de 5 joueurs. Le vainqueur de chaque manche participera à la finale A.

Le tournoi B comprendra 4 ou 5 poules de 5 joueurs. Le vainqueur de chaque manche participera à la finale B.

Déroulement des tournois :

- Tournoi B chaque partie se déroulera comme suit :
 - premier jeu " neuf points gagnants " : les trois joueurs qui arrivent à 9 points sont retenus pour le quatre à la suite,
 - deuxième jeu "quatre à la suite "
 - troisième jeu face à face en douze points.

Le vainqueur de chaque manche participera à la finale B.

- Tournoi A chaque partie se déroulera comme suit :
 - premier jeu " neuf points gagnants " : les trois joueurs qui arrivent à 9 points sont retenus pour le quatre à la suite,
 - deuxième jeu " quatre à la suite "
 - troisième jeu face à face en douze points.

Le vainqueur de chaque manche participera à la finale A.

3.1 Déroulement des finales :

- A partir de 16 heures finale du tournoi B en quinze points (jeu complet).
- A partir de 16 h 30 finale du tournoi A en vingt-et-un points (jeu complet)

A l'issue du tournoi deux classements séparés (Tournoi A et tournoi B) seront établis.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ce règlement à tout moment pour l'adapter selon le nombre de participants.

ANNEXE II

Bulletin d'inscription

À nous retourner avant le : **19 AVRIL 2019**

Club de (ou ville si joueur indépendant) : _____

Nom et prénom	JEU	REPAS

Nombre de joueurs :	X 7 €	=	€
Nombre de repas :	X 17 €	=	€
TOTAL :		=	€

RETOURNER LA PRESENTE FICHE
ACCOMPAGNEE D'UN CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DE
« Club QP1C de Saint-Privat-des-Prés » à :

VARIN Eric
8, rue du Bournat
Lieu dit « Chez Cheville »
24410 Saint-Aulaye

Dans tous les cas, l'inscription du joueur ou du spectateur ne sera effective qu'à la réception du chèque comprenant les frais d'inscription sept euros et le repas dix-sept euros.